## Avis de travaux



Travaux d'aménagement Intersection de l'avenue Pierre-De Coubertin et de la rue Leclaire

Début prévu : semaine du 2 octobre

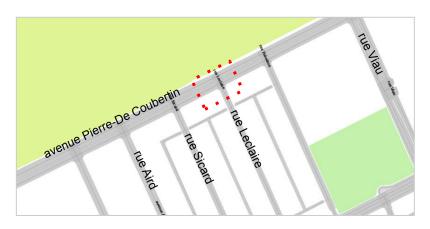
Fin approximative : fin octobre

### Circulation et stationnement

- Avenue Pierre-De Coubertin :
  - Entraves aux abords de l'intersection avec la rue Leclaire;
  - Fermeture du côté sud de l'intersection;
- La signalisation sur place indique les directives à respecter pendant les travaux (détours, limite de vitesse, stationnement, etc.);
- Places de stationnement temporairement utilisées pour le matériel et assurer un périmètre de sécurité près du chantier. Vérifiez la signalisation du secteur car elle peut être modifiée au besoin.

### Mobilité et déplacements actifs (piétons, cyclistes, transport collectifs, BIXI, etc)

- Le marquage de la piste cyclable est en cours. D'ici à ce que ces travaux soient terminés, veuillez porter attention à la différence de niveau entre le trottoir et la piste cyclable lors de vos déplacements à pied.
- Aménagements prévus pour la circulation piétonne assurant l'accès aux résidences et autres bâtiments en tout temps;
- Aménagements alternatifs prévus pour la circulation cycliste au besoin;
- Si vous avez des enjeux de mobilité, prévoyez déménager, faire des travaux sur votre terrain, ou toute autre situation pour laquelle il serait pertinent d'informer le responsable du chantier, composez le 311.





# Déchets, matières recyclables et compostables

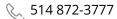
• Secteur entravé : placez vos poubelles et bacs, bien identifiés avec votre adresse à l'emplacement habituel. Les contenants qui ne sont pas accessibles aux éboueurs seront déplacés par l'entrepreneur.

## Le chantier : horaire et travaux

- Horaire d'opération : de 7 h à 19 h;
- L'utilisation d'outils et/ou d'autres équipements de chantier nécessaires à l'exécution des travaux peuvent causer de la poussière, du bruit et des vibrations malgré toutes les mesures de limitation planifiées par l'équipe d'experts qui s'assure de minimiser les aspects dérangeants des travaux;
- Si la partie d'un terrain privé est touchée, elle sera remise tel qu'elle était avant les travaux.

Voici l'information disponible à ce jour. En cas de changements ou de nouvelles incidences pouvant affecter votre quotidien, d'autres communications seront transmises.

#### Information:



montreal.ca

info-travaux@montreal.ca